



## PERMANENCES DES ÉLUS

**Robert BODIGUEL**, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv.*

**Alain LE ROUX**, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Petite enfance, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

**Joseline JEZEQUEL**, Adjointe Personnel administratif et enfance et Finances *sur rdv.*

**Gérard POULIQUEN**, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

**Madeleine NICOL**, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *mardi de 10h à 11h /sur rdv 06 86 46 68 52*

**Jean-Michel CROGUENEC**, Adjoint communication, patrimoine, chemins de randonnées, *sur rdv.*

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCE:

29/12/2019 : Maho PORHEL au foyer de David PORHEL et Anaïs LE MESTRE, domiciliés à GUICLAN, 5 rue des Marronniers.

### DÉCÈS:

04/02/2020: Marie-Jeanne ABGRALL, agricultrice en retraite, 96 ans, domiciliée à Guiclan 15 LD Kerlaviou, veuve de Jean QUERE, est décédée à Morlaix.

### MARIAGE :

M. Vladimir LE BRUN, cuisinier et Mme Célia OMNES, cuisinière, domiciliés à GUICLAN, 6 bis rue Sant-Dodu.

## À GUICLAN EN MARS

<b>Samedi 7</b>	Krog Mad	Triskell	Stage de danse
<b>Dimanche 8</b>	Krog Mad	Triskell	Fest Deiz
<b>Samedi 28</b>	APEL Sacré-Coeur	Triskell	Repas et soirée dansante
<b>Dimanche 5 avril</b>	APE Ecole Jules Verne	Triskell	Loto

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Le recensement citoyen **est obligatoire** pour tous les jeunes Français âgés d'au moins 16 ans. Ce recensement s'effectue auprès de la mairie du domicile du jeune.

**L' attestation remise lors de cette inscription est valable jusqu'à la participation à la Journée Défense et Citoyenneté et au maximum jusqu'à l'âge de 18 ans.**

À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de **s'inscrire** aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) quelque soit son âge.

## ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les bureaux de vote installés dans la salle du Triskell seront ouverts de **8h00 à 18h00**.

Se munir de sa carte d'électeur et **obligatoirement d'une pièce d'identité**, sans ce document vous ne pourrez pas voter (tout document avec photo justifiant de l'identité, en cours de validité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser, carte d'ancien combattant, carte vitale avec photo...)

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Si vous n'êtes pas DISPONIBLE lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. Celle-ci peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Le formulaire peut-être rempli sur place, ou pour gagner du temps depuis votre domicile sur <http://service-public.fr/>, après impression vous l'apportez au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

### FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie.



Tous les 6 ans, les adhérents de la commune de Guiclan accueillent ceux du canton de St Thégonnec Loc-Eguiner pour une journée de commémoration du 19 Mars 1962.

### Déroulement de la journée du 19 Mars 2020 :

- ▶ 10h30 : rassemblement de tous les drapeaux et de toutes les associations patriotiques devant la mairie.
- ▶ Défilé jusqu'à la rue du 19 mars 1962 et dépôt d'une gerbe.
- ▶ Retour vers le monument aux morts :
  - Allocutions
  - Remises de Médailles
  - Mot du maire
  - Dépôt de gerbe par les écoliers
- ▶ Pot de l'amitié au Triskell suivi d'un repas par souscription (s'inscrire auprès des responsables).

### SECURITÉ ROUTIÈRE

Considérant que la sécurité des usagers de la route rend nécessaire la mise en place d'une limitation de vitesse sur la **VC 7 du carrefour de Maner Al Land au carrefour de Locmenven** (voirie desservant la zone artisanale de Kermat), un arrêté municipal a été pris en date du 10 février 2020. Il stipule que la vitesse est limitée à 50 km/h sur cette portion de voie.



**RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)**

Relais Petite Enfance 5 rue des Capucins  
29400 LANDIVISIAU  
02.98.24.97.15 - rpe.paysdelandi@gmail.com



**LES HORAIRES**

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais  
**SUR RENDEZ-VOUS**, à la demande du public.

**HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES**

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Plusieurs lieux d'accueil	
<b>PLOUNEVENTER</b> Espace An Heol Lundi	<b>ST VOUGAY</b> Ecole publique Mercredi
<b>PLOUVORN</b> Pôle enfance Mardi et vendredi	<b>BODILIS- PLOUGOURVEST</b> Pôle enfance Jeudi
<b>GUIMILIAU</b> Maison des associations Mercredi et jeudi	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com

**LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)**



Une fois par mois de 10h à 12h :

- ▶ Guimiliau le vendredi : à la Maison des Associations
- ▶ Plouvorn le samedi : au Pôle Enfance

Tel : 02.98.68.42.41

**CLSH : LES GRIMOYS**

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Inscriptions en ligne sur le portail famille, ou sur bulletin papier disponible sur le site [guiclan.fr](http://guiclan.fr) et à l'accueil de la mairie.



**Pour les mercredis :** inscription une semaine à l'avance. Permanences de la directrice : les lundi et mardi de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

**Les inscriptions pour les vacances de Printemps seront ouvertes du 9 au 21 Mars sur le portail famille ou sur le bulletin papier qui sera disponible en ligne.**

**ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)**

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (2 groupes 8/11ans et collégiens).

Toutes les infos sur [guiclan.fr](http://guiclan.fr), Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17

**Inscriptions pour les vacances de Printemps du 9 au 21 Mars sur le portail famille ou sur le bulletin papier qui sera disponible en ligne.**



**Pays de Landivisiau**

de mars à mai 2020

**PROGRAMME**

Sur le site : [www.spe29.wordpress.com](http://www.spe29.wordpress.com)

12<sup>e</sup> édition



Ouverture des inscriptions : mardi 18 février.



Communauté de Communes Pays de Landivisiau

02 98 68 42 41 - [www.pays-de-landivisiau.com](http://www.pays-de-landivisiau.com)

**Centre d'interprétation Les Enclos - Guimiliau**

**Atelier peinture et argile**

**Dimanche 15 mars à 16h et 17h**

Laëtitia Charlot-Bernard est plasticienne. Elle vous accompagne avec votre enfant, petit-enfant, neveu, nièce... dans un moment de partage autour de la création. Les tout-petits découvrent la matière, les couleurs, dans une première approche de l'art par l'observation, l'écoute et l'expérimentation.

**16h: Argile (pour les enfants qui se tiennent debout).**

**17h: Peinture (pour les enfants qui se tiennent assis).**

Centre d'interprétation Les Enclos.

Durée : 40 minutes par atelier. Tarif : 2 € par enfant.

Les enfants doivent être accompagnés.

Nombre de places limité : 10 enfants maximum.

Réservation obligatoire auprès du CIAP au 02 98 68 41 98.

**Visite sensorielle**

**Mardi 17 mars à 9h30**

Le Centre d'Animation Locale et Le Centre d'interprétation Les enclos s'associent pour une visite sensorielle insolite de l'enclos paroissial de Guimiliau. Bébé découvre le patrimoine avec les sens : l'ouïe et la vue seront sollicitées dans l'église, le toucher, l'odorat et le goût dans le Centre d'interprétation. L'Histoire se transforme en histoires...

Salle polyvalente. Durée : 45 minutes.

Public: assistantes maternelles et parents avec les tout-petits de la naissance à 3 ans.

Nombre de places limité: 20 enfants maximum.

Réservation obligatoire auprès du CAL : 06 73 69 83 19.

## INFOS COMMUNAUTAIRES

### Les permanences « HABITAT » sur la Communauté de Communes

MARS 2020



#### Permanences service Habitat : réception du public

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat



Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse [d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com](mailto:d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com)
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous  
de 14h à 17h sur rendez-vous

↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu

#### Permanence HEOL (3ème jeudi)

Conseil technique sur les économies d'énergie

<http://www.heol-energies.org>

3ème jeudi matin

HEOL vous informe :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : le **jeudi 19 mars 2020 de 9h à 12h sans rendez-vous**

- par téléphone au 02 98 15 18 08

- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

#### Permanences ADIL (1er et 3ème mercredis)

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement

<https://www.adil29.org>

1er & 3ème mercredis après-midi

Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau  
**les mercredis 04 et 18 mars 2020 de 14h à 17h**  
(sur rdv pour un projet d'accession à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)

## ATELIERS 0 DÉCHET

La Communauté de Communes propose tous les mois un atelier 0 déchet à destination des habitants du territoire !

Au programme 2020 :

- ▶ Je fabrique mes Bee wrap
- ▶ J'apprends les bases de la couture
- ▶ Je fais de la pâte à modeler et de la peinture naturelle
- ▶ Comment utiliser les huiles essentielles dans mes produits fait maison
- ▶ Les herbes séchées : tisanes et baumes
- ▶ Ramassage des déchets et pique-nique
- ▶ Je fabrique mon « sopalin » lavable
- ▶ J'apprends à faire des savons et shampoing solide
- ▶ Cuisine fait maison contre cuisine industrielle
- ▶ Je fabrique le liquide vaisselle et les tablettes du lave-vaisselle

En parallèle, 4 temps d'échange et de rencontre auront lieu sur différentes communes du territoire, avec comme sujets à venir :

- ▶ Echange des adresses : bio, vrac, vente directe, ...
- ▶ Recyclage et 2ème vie : vêtements, objets, ...
- ▶ Produits cosmétiques
- ▶ Gaspillage alimentaire

Les dates et lieux des ateliers et réunions seront communiqués au fur et à mesure dans l'année. Pour ne pas manquer l'actualité et/ou rejoindre le mouvement 0 déchet du Pays de Landi ?

Contactez Laetitia l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41

ou [l.marc@pays-de-landivisiau.com](mailto:l.marc@pays-de-landivisiau.com)

Facebook : [0 déchet du Pays de Landi](#)



## INFOS ASSOCIATIVES

# LOTO

## DIMANCHE 5 AVRIL À 14 H SALLE TRISKELL - GUICLAN

PLUS DE 3000€ DE LOTS  
DONT 1000€ EN BONS D'ACHAT

Animé par Malou

Petite restauration sur place  
Salle chauffée  
Pas de réservation  
Ouverture des portes à 12 h

A.P.E école Jules Verne

## COCHON GRILLE GUICLAN

SAMEDI 28 MARS 2020  
Soirée Dansante



Tarif : Enfant 8 € - Adulte 12 €

Prévente dans les commerces de Guiclan

Repas comprenant : Cochon grillé - Tarte aux pommes

Organisation : APÉL École du Sacré-Coeur de Guiclan  
Mail : [apelogcguiclan@outlook.fr](mailto:apelogcguiclan@outlook.fr)

SUR PLACE  
OU  
A EMPORTER

**SÉJOUR DE VACANCES AUX AIDANTS DU 2 AU 9 MAI 2020**

S'occuper d'un proche âgé peut être prenant et épuisant. Être aidant, c'est consacrer une partie de son temps pour aider et accompagner un proche dans différentes étapes du quotidien. Cette situation peut engendrer du stress, de l'isolement, de la fatigue, et nuire à la santé de l'aidant.

C'est pourquoi la MSA d'Armorique propose aux aidants un séjour de répit d'une semaine pour se ressourcer. Cela leur permet de se reposer, de prendre du temps pour eux et de nouer des liens en rencontrant des personnes dans la même situation. Le tout, dans une ambiance conviviale et un cadre reposant.

Un premier séjour est organisé par la MSA d'Armorique, en partenariat avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) : **du 2 au 9 mai 2020** au Centre de vacances Port-Manec'h à **NEVEZ (29)**.

Ce répit, de 8 jours et 7 nuits, comprend l'hébergement en chambre hôtelière, la pension complète, des activités détentes (*soirées animées, excursions, balades en bateau, etc.*) et des temps de rencontre entre aidants, animés par un professionnel.

Pour accéder à ce séjour, il faut que la personne aide un proche âgé dans son quotidien et que cette personne, ou celle qu'elle aide, soit ressortissante du régime agricole. Afin de s'assurer que les conditions soient remplies, un premier contact téléphonique avec un travailleur social est nécessaire. Il l'accompagnera tout au long du processus. Cet échange permettra aussi d'évaluer ses besoins, notamment pour le relais auprès de la personne qu'il s'occupe.

Afin de ne pas ajouter de contraintes supplémentaires aux aidants, l'ANCV et la MSA d'Armorique prennent en charge une partie des frais du séjour. Le reste à charge pour l'aidant est de 192€.

Informations et inscription : service interventions sociales de la MSA d'Armorique Finistère : Viviane GOUÉZ, 02 98 85 78 52

Par mail : [secretariat\\_action\\_sociale.grprec@armorique.msa.fr](mailto:secretariat_action_sociale.grprec@armorique.msa.fr)

**Vous avez jusqu'au jeudi 2 avril 2020 pour vous inscrire à ce séjour.**

**SERVICES DE SANTÉ**



**Pharmacie de Guiclan**

Nicolas BONNET 1 rue du stade 29410 GUICLAN

PHARMACIE Bonnet

**Horaires d'ouverture :**

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 -

[pharmaciebonnet@guiclan.com](mailto:pharmaciebonnet@guiclan.com)



**Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe**

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

**MAISON MÉDICALE :** 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► **Médecins généralistes** Dr Tiphaine GARDIER -

Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► **Cabinet infirmier** PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► **Psychomotriciennes**

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au

06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78



Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste

**MÉMENTO**

► **SERVICES MUNICIPAUX**



► **Mairie / Accueil du public :**

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : [communedeguiclan@orange.fr](mailto:communedeguiclan@orange.fr)

Site : [www.guiclan.fr](http://www.guiclan.fr)



► **Agence Postale Communale**

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

► **ADMR du Haut-Léon**

**St Pol de Léon** : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence **Guiclan** : 4ème mardi du mois de

10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

► **Conciliateur** 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de

Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► **Bibliothèque municipale** 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-

18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : [b.municipaledeguiclan@orange.fr](mailto:b.municipaledeguiclan@orange.fr)

► **Restaurant scolaire** 09.62.57.74.92

► **Garderie municipale** 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► **CLSH « Les Grimoyes »** 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► **Animation jeunesse**

Ouvert pendant les vacances scolaires.

Contact : 06 77 75 81 17

► **Halte garderie itinérante**

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie ( enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► **RPE (Relais Petite Enfance)**

Courriel : [rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► **Mission locale** 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à

Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : [economie@pays-de-landivisiau.com](mailto:economie@pays-de-landivisiau.com)

► **Service Eau et Assainissement de Morlaix**

**Communauté (Za la Boissière Morlaix)**

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

► **Ouverture des déchetteries (hivers)**

**BODILIS/ Kervennou** 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

**PLOUGOURVEST / Besmen** 02 98 29 59 14 et

**SIZUN / Croas-cabellec** 02 98 24 15 92 :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h00

mardi, mercredi 13h30 à 18h00. Fermé le jeudi.

► **Collecte des ordures ménagères :**

**Collecte du mercredi :**

semaine paire = conteneur habituel

Semaine impaire = conteneur couvercle

jaune



**Collecte du jeudi (campagne)**

semaine paire = conteneur couvercle jaune

Semaine impaire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER 2020**

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Benoît RIOU, Joseline JEZEQUEL, Patricia NICOL et Sophie BARNIT

**1. Travaux d'élagage**

Dans le cadre de l'installation de la fibre optique, le conseil municipal a décidé de prendre en charge les frais d'élagage. L'entreprise Goarnisson de Taulé a été retenue pour réaliser les travaux. Le tarif à la journée est de 1160.00 € HT.

**2. Communauté de communes du Pays de Landivisiau : modification statutaire relative aux compétences**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau s'est vue confier la compétence obligatoire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), instituée par la loi portant Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles (dite « loi MAPTAM ») du 27 janvier 2014 et la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

Cette compétence GEMAPI s'articule autour de 4 missions définies au Code de l'Environnement (Items 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 dudit code) :

- ▶ (1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique;
- ▶ (2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau;
- ▶ (5°) La défense contre les inondations et contre la mer;
- ▶ (8°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

L'animation et la coordination du SAGE n'étant pas compris dans les items obligatoires de la GEMAPI, la Communauté de communes doit solliciter le transfert de l'item 12 auprès de ses communes membres : « l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ».

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver la modification statutaire relative aux compétences de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau concernant l'item 12 de l'article L.211-7 du code de l'environnement et de modifier les statuts de Communauté de communes du Pays de Landivisiau en conséquence.

**3. Pont Bascule**

Le conseil municipal a décidé de construire un pont bascule à la zone de Kermat. Pour réaliser les études, le dossier de marché et suivre les travaux, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition du cabinet ING Concept pour un montant de 4900.00 € HT.

**4. Tarif assainissement 2020**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'eau et l'assainissement seront gérés par Morlaix communauté dans le cadre d'une entente intercommunale. Les tarifs seront fixés par Morlaix Communauté.

La commune de Guiclan va continuer à gérer l'assainissement pour le lotissement de Kermat et la rue de Moudennou.

A l'unanimité, le conseil décide d'appliquer les tarifs ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, identiques à ceux fixés par Morlaix Communauté

	Prix TTC
Abonnement	60.46 €
Consommation	1.590 € le m <sup>3</sup>
Taxe de raccordement Maison existante	723.00 €
Taxe de raccordement Maison neuve	1446.00 €

**5. Dissolution du Syndicat des eaux de la Penzé**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la dissolution du syndicat des eaux de la Penzé au 31 décembre 2019.

**6. Entente intercommunale avec Morlaix Communauté : désignation de 3 membres**

La commune de Guiclan a signé avec Morlaix communauté une entente intercommunale pour la gestion de l'eau et de l'assainissement suite à la dissolution du syndicat des eaux de la Penzé.

Les collectivités parties prenantes à la convention sont représentées au sein d'une conférence intercommunale.

Les membres élus pour Guiclan sont: Robert BODIGUEL, Raymond MERCIER et Jacques MEUDEC



Lise Sant-Françsez Itron-Varia  
**St-François Notre-Dame**  
Lycée | Lesneven

S'épanouir aujourd'hui pour construire demain

Possibilités d'internat, chambres individuelles

- Seconde Générale et Technologique
- Bacs Généraux
- Filière Bilingue
- Section Européenne
- Large choix d'options et spécialités
- Internat

1 rue des Récollets - BP 90  
29260 Lesneven

Accueil  
Tél : 02.98.83.09.44

accueil@sfnfd.fr  
www.sfnfd.fr

Le collège - lycée Saint-François Notre-Dame et le lycée Le Cleusmeur de Lesneven organisent une journée de découverte des formations :

- ▶ Vendredi 6 Mars 2020 de 17H00 à 19h30
- ▶ Samedi 7 Mars 2020 de 9h00 à 12h30

Visite de l'établissement et des équipements pédagogiques – rencontres avec les enseignants et le Directeur François Boulic.



**Le Cleusmeur**  
Lycée Professionnel | Lesneven

S'épanouir aujourd'hui pour construire demain

- Bac Pro : Services aux Personnes et Aux Territoires
- CAPa : Services aux Personnes et Vente en Espace Rural
- 4ème - 3ème à projet professionnel
- Internat

5 rue Chanoine Calvez  
29260 Lesneven

Accueil  
Tél : 02.98.21.23.24

lesneven@cneap.fr  
www.cleusmeur.net

**PORTES OUVERTES AU LYCÉE DU LÉON**

- Vendredi 20 mars de 16h30 à 19h30
  - Samedi 21 mars de 9h00 à 12h00
- 25, Boulevard de la République - Landivisiau -  
02.98.24.44.44 -  
[lyceeduleon@ac-rennes.fr](mailto:lyceeduleon@ac-rennes.fr) - [www.lycee-landivisiau.fr](http://www.lycee-landivisiau.fr)



**LANDERNEAU**  
COLLÈGE-LYCÉE SAINT-SÉBASTIEN  
LYCÉE DES MÉTIERS SAINT-JOSEPH

**PORTES OUVERTES**  
6 & 7 MARS

Vendredi 17 h > 20 h  
Samedi 9 h > 13 h

Tous acteurs de votre formation  
Découvrir  
**OUVERTURE**  
À L'ACTIVITÉ NUMÉRIQUE  
numérique  
**GRANDIR**  
S'ÉPANOUIR !  
MIEUX PRÉPARER  
SON ORIENTATION  
DEVENIR AUTONOME  
**Rencontrer**  
EXPERIMENTATION  
Trouver sa voie




**PORTES OUVERTES 2020**



**LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ SAINT-MICHEL**

Vendredi 6 mars de 14 h à 19 h  
Samedi 4 avril de 9 h à 17 h

LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT-MICHEL  
Saint-Michel  
56320 PRIZIAC



La confiance peut sauver l'avenir



**LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT-MICHEL**

**3<sup>e</sup> PRÉPA-MÉTIERS**

**CAP**

- Boulanger
- Pâtissier
- Menuisier fabricant
- Métallier Serrurier
- Peintre applicateur de revêtements
- Maintenance de véhicules
- Électricien

**BAC PROFESSIONNEL**

- Boulangerie-Pâtisserie
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia

**UFA\* : MENTION COMPLÉMENTAIRE**

- Boulangerie spécialisée
- Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées

**INTERNAT ÉDUCATIF ET SCOLAIRE (IES)**  
1/2 PENSION - EXTERNAT

Liste complète de nos classes et formations :  
[saintmichel.apprentis-auteuil.org](http://saintmichel.apprentis-auteuil.org)

\*Unité de formation par apprentissage

**95 %**  
de réussite  
aux examens  
en 2019

De la 3<sup>e</sup>  
au Bac Pro

Transports  
scolaires  
journaliers

**200**  
places  
en internat



Apprentis d'Auteuil  
Lycée professionnel Saint-Michel  
Saint-Michel - 56320 Priziac  
Tél. 02 97 23 89 55  
[lyc56.stmi.priziac@enseignement-catholique.bzh](mailto:lyc56.stmi.priziac@enseignement-catholique.bzh)

Mini stages organisés jusqu'au 31  
Mai 2020 . Infos : 02.97.23.89.94